

CNESER BUDGETAIRE : DEMOCRATIE COURT-CIRCUITEE

A moins de 48 heures d'un CNESER qui doit se prononcer sur la répartition et l'allocation des moyens aux établissements, aucun élu n'a reçu le moindre document de la part du ministère.

En décalant la séance plénière du CNESER budgétaire de décembre à janvier, le ministère a fait le choix de laisser les élus des conseils d'administration des établissements dans l'ignorance. Puis, sans la moindre explication, au gré des caprices ministériels, cette séance plénière qui devait avoir lieu le lundi 18 janvier a été repoussée au vendredi 22. Le SNESUP dénonce une nouvelle fois, le mépris avec lequel sont traités le CNESER et les élus.

Lors de l'examen du budget 2009, la parution anticipée dans la presse des répartitions budgétaires, avant même que les élus en aient été informés, avait fait l'objet d'une condamnation ferme du CNESER.

"Le CNESER dénonce la méthode qui consiste, dans un premier temps à refuser de diffuser aux organisations syndicales représentatives les données globales pour l'ensemble des établissements et à transmettre les informations relatives aux répartitions des dotations et des emplois à la presse avant ses élus. CNESER du 15 décembre 2008"

L'annonce d'une conférence de presse jeudi 21 janvier à 11 h, journée de grèves et de manifestations, illustre le choix gouvernemental des "plans marketing" contre celui du respect des instances représentatives élues. Cette situation ne peut se reproduire, la publication des données d'attribution et d'allocation des moyens aux établissements n'a que trop tardé. Le SNESUP demande la communication sans délai aux élus du CNESER des documents examinés le vendredi 22 janvier prochain.

Communiqué adressé à la presse le 20 janvier 2010

**DANS L'ACTION LE 21 JANVIER
QUELQUES RENDEZ-VOUS DE MANIFESTATIONS**

Ile de France : 14 h 30, de la République vers Richelieu Drouot

Rendez-vous dans le cortège Enseignement-Supérieur-Recherche (qui se placerait entre l'UNEF et les autres intersyndicales), Place de la République au niveau de la rue du Faubourg du Temple (sous le ballon).

Ajaccio : 10h, Préfecture - **Amiens** : 14 h, Hôtel de Ville - **Clermont-Ferrand** : 10 h, place Dellile - **Besançon** : 14h, place de la Révolution - **Bordeaux** : 11h, place de la République - **Caen** : 11 h, place du Théâtre - **Dijon** : 15 h 30, place Wilson - **Grenoble** : 14 h Gare - **Le Mans** : 10 h 30, Maison des Syndicats - **Lille** : 14 h 30, Porte de Paris - **Lyon** : 10 h 30, place Jean Macé - **Marseille** : 10 h 30, devant l'inspection académique - **Metz** : 14 h, place de la gare - **Montpellier** : 14 h 30, Peyrou - **Nancy** : 14h30, Place Dombasle - **Nantes** : 10h30, Préfecture - **Orléans** : 10h30, place du Martroi - **Perpignan** : 10h, place de la Victoire - **Poitiers** : 11 h 30, Préfecture - **Rouen** : 10 h 30, cours Clémenceau - **Toulon** : 10 h 30, place de la Liberté - **Toulouse** : 14h, place du Capitole...

CTPMESR : une organisation désastreuse ...

A mesure que les taux de participation nous parviennent des établissements (Grenoble 3, Tours, Paris 12, Le Mans, Amiens, Toulouse, Marne-la-Vallée...), le doute quant à l'organisation d'un second tour de scrutin au CTPMESR laisse la place à l'indignation. Il n'est pas acceptable que l'organisation de ce scrutin ait fait l'objet de tant de carences : retard dans la diffusion de l'information, omissions flagrantes des listes électorales, impossibilité matérielle de vote... Tant de désinvolture de la part du ministère illustre parfaitement la défiance flagrante du gouvernement vis à vis des instances universitaires démocratiquement élues. L'ensemble des irrégularités constatées (Dijon, Grenoble 1, Montpellier 2, Marne la vallée, Lyon 2, Paris 13, Toulouse 3, La Réunion, Nancy 2, ...) a largement pesé sur la participation, le gouvernement porte à ce titre une lourde responsabilité.

**Concernant le scrutin au CTPU, où des difficultés entachent aussi son bon déroulement,
la participation des collègues enseignants-chercheurs est essentielle et le vote pour le SNESUP-FSU décisif !
VOTER, FAIRE VOTER PAR CORRESPONDANCE (arrivée le 4 février 2010 à 12 h au MESR)
pour la liste des candidats présentée par le SNESUP-FSU**

Sur le site du SNESUP :

Courrier adressé aux Présidents d'Université sur la formation des enseignants : <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=4681&ptid=10&cid=3691>

Courrier adressé à Pécresse sur CNESER : <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=4682&ptid=10&cid=3715>.